

**ADMISSION EN SECTION ARCHITECTURE
FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE
SESSION JUIN 2010**

Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse personnelle :

.....

Courriel :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse des parents :

..... Tél. :

Profession des parents : Père : Mère :

Dernier établissement fréquenté :

Adresse complète de l'établissement :

.....

Obtention du bac : *non *oui série : année : B T série :

Éventuellement atelier préparatoire ou cours de dessin (préciser l'adresse) :

.....

.....

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

.....

Diplôme(s) obtenu(s) après le bac :

.....

Date et signature de l'intéressé(e)

Date et signature des parents
(pour les candidats mineurs)

Conditions générales d'inscription

Admission année scolaire 2010 - 2011

Les délais d'inscription sont impératifs. Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées. En cas de non participation au concours, les droits d'inscription versés restent acquis.

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

1 - Un justificatif de la classe de terminale (pour les candidats au Bac 2010 ou pour les non bacheliers) ou la photocopie du baccalauréat (traduit en français pour les bacs étrangers)

Pour les candidats non francophones, une copie du DELF ou de tout autre diplôme prouvant une maîtrise de langue française.

2 - Un chèque de 45 euros, non récupérable, à l'ordre du trésor public, pour les frais de dossier.

Pour les candidats étrangers résidants hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France.

Les mandats ne sont pas acceptés.

3 - Deux enveloppes A5 kraft autocollantes, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat.

4 - Une photo d'identité à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription

• Aucun autre document ne doit être joint au dossier administratif. Tout dossier administratif incomplet sera retourné.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'ADMISSION EN SECTION ARCHITECTURE

Du 1^{er} février au 20 juin 2010

TESTS DE SELECTION : le mercredi 30 juin 2010

- Résultat le vendredi 2 juillet 2010 sur internet et affichage à l'EPSAA.

ORAL DE SELECTION FINALE : le lundi 5 juillet 2010

- Résultat final le mercredi 7 juillet 2010 sur internet et affichage à l'EPSAA.

EPREUVES PRATIQUES : mercredi 30 juin 2010

Les candidats sont convoqués à l'EPSAA durant une journée et passent 7 tests d'aptitudes.

- **Expression écrite** : sur un thème donné, analyse/discussion.
- **Dessin à vue** : représentation graphique d'un groupe d'objets mis en situation.
- **Création volumétrique** : à partir d'un support graphique proposé, le candidat doit réaliser une création volumétrique.
- **Création plastique** : à partir d'un support graphique ou d'un thème proposé, réalisation d'une création plastique en volume.
- **Perception et représentation plane** : Sans instrument de mesure, le candidat doit à l'observation d'un objet fourni, le représenter graphiquement avec précision.
- **Dessin d'évocation** : Création graphique de logos sur des thèmes proposés.
- **Pratique créative** : A travers un montage à réaliser, prise en compte de l'inventivité, de la créativité et de la précision de manipulation du candidat.

EPREUVE ORALE : le lundi 5 juillet 2010

Pour les candidats admissibles, l'entretien individuel, avec présentation d'un dossier de travaux personnels, a pour objectif de déceler les motivations du candidat pour les métiers de la conception spatiale et son aptitude à intégrer une formation courte en architecture.